

## 1. Préambule

Soucieux de garantir un niveau de satisfaction élevé, dans le respect de votre vie privée et de la confidentialité de vos données personnelles, nous vous prions de prendre le temps de parcourir les présentes Conditions générales d'utilisation du système allPark<sup>®</sup> (ci-après « CG »).

- a) D'une manière générale, notre entreprise traite vos données dans le respect du cadre légal Suisse.
- b) Vos données ne sont utilisées que pour effectuer les prestations convenues, telles que décrites dans le présent document.
- c) Le système allPark<sup>®</sup> est développé et géré dans le cadre de notre entreprise. Pour ce faire, nous ne partageons pas de donnée personnelle nominative avec des tiers non directement liés au développement, à la gestion et l'exploitation du système.
- d) Au cas où ces données devraient être utilisées dans un autre cadre, nous vous demanderions votre consentement préalable.
- e) Sur simple demande, nous vous renseignerons sur les données personnelles enregistrées dans le système.
- f) En cas de désaccord avec les CG du système et ses évolutions, il vous est loisible de clôturer votre compte.

## 2. Généralités

Les sociétés suisses Novaconcept SA et allPark SA ont développé et mettent à disposition l'application de stationnement allPark<sup>®</sup> pour Smartphones. Pratique et agréable, cette application permet de vous mettre en règle depuis votre véhicule, sans monnaie, en payant le temps décompté à la minute, dans la limite du crédit disponible et conformément aux spécificités de chaque zone de stationnement.

Les brochures et le site Internet [www.allpark.ch](http://www.allpark.ch) renseignent sur l'étendue et les domaines d'application d'allPark<sup>®</sup>, (villes et parkings concernés). Concernant les évolutions du système, le contenu des brochures de présentation peut venir compléter les présentes CG.

L'utilisation de l'application allPark<sup>®</sup> implique d'en accepter les CG. Si vous êtes en désaccord avec ces CG, n'utilisez pas l'application allPark<sup>®</sup>. Vous pouvez retourner l'éventuel appareil allPark Clic<sup>®</sup> loué, moyennant l'observation du cadre contractuel.

allPark<sup>®</sup> concède une licence pour l'utilisation, mais ne vous cède en aucun cas des droits sur les logiciels de l'application allPark<sup>®</sup> et des tickets connectés allPark Clic<sup>®</sup>.

allPark<sup>®</sup> peut rendre disponible des mises à jour de ses logiciels. Le cas échéant, ces mises à jour peuvent ne pas inclure nécessairement toutes les fonctions

précédentes, voire offrir de nouvelles fonctions pour des modèles plus récents.

## 3. Etendue de l'application allPark<sup>®</sup>

A la suite de l'adhésion d'une nouvelle ville ou d'un nouveau parking public au système allPark<sup>®</sup>, allPark<sup>®</sup> offre, en principe à l'ensemble de ses clients, la possibilité de pouvoir y stationner. allPark<sup>®</sup> n'assume aucune responsabilité quant à l'augmentation ou la diminution du nombre de villes et/ou de parkings gérés par l'application allPark, avec ou sans allPark Clic<sup>®</sup>.

La liste des villes gérées par les systèmes allPark<sup>®</sup> est actualisée régulièrement et disponible dans l'application.

allPark<sup>®</sup> s'efforce d'entretenir et de développer le réseau de villes et de parkings. Le cas échéant, nous accompagnons volontiers toute démarche personnelle d'un usager dans ce domaine.

## 4. Le système allPark<sup>®</sup>

Le système allPark<sup>®</sup> se compose des éléments principaux suivants :

- a) L'application allPark<sup>®</sup> pour Smartphones.
- b) Votre smartphone.
- c) En option : allPark<sup>®</sup> Clic et allPark<sup>®</sup> MiniClic.

### 4.1. L'application allPark<sup>®</sup> pour Smartphones

a) Afin de garantir le niveau de performance attendu, l'application allPark<sup>®</sup> est utilisable uniquement avec des Smartphones relativement récents et agréés par allPark<sup>®</sup> (iOS et Android). Le cas échéant, l'InfoService allPark<sup>®</sup> vous renseigne volontiers à ce sujet. Vous pouvez aussi trouver des informations sur [www.allpark.ch](http://www.allpark.ch). Toute utilisation avec un appareil non conforme le serait à vos risques, et cela ne saurait engager la responsabilité de allPark<sup>®</sup>.

b) L'application allPark<sup>®</sup> est téléchargeable gratuitement sur App Store et Play Store. Suivant les villes et les parkings concernés, elle peut être utilisée avec ou sans le ticket électronique connecté allPark Clic<sup>®</sup> (« télécommandes de stationnement »).

c) En principe, le service allPark<sup>®</sup> n'est disponible que si la localisation de votre Smartphone est activée.

d) Afin d'optimiser et d'enrichir ses prestations, allPark<sup>®</sup> procède aux mises à jour de ses applications, lesquelles, dans la mesure du possible, sont faites automatiquement.

e) allPark<sup>®</sup> peut rendre des mises à jour obligatoires, sans quoi, le service allPark<sup>®</sup> peut être interrompu.

Dans ce cas, vous ne pourrez faire valoir aucune prétention.

f) Vous répondez, seul, de l'utilisation de votre système allPark®, y compris par des tiers. Vous êtes notamment responsable de sa mise en fonction, même fortuite, de son extinction prématurée ou de sa non-extinction, et de toutes les conséquences qui pourraient s'en suivre.

g) L'application allPark® peut afficher, contenir ou mettre à disposition du contenu, des données, des informations, des applications ou des documents de tierce partie, (appelés « éléments de tierce partie »), ou fournir des liens vers des sites web de tierce partie. En utilisant allPark®, vous reconnaissez et acceptez que allPark® ne peut être tenue responsable du contenu de ces éléments de tierce partie, de leur exactitude, de leur intégrité, de leur actualité, de leur validité, du respect des droits d'auteur, de leur décence, de leur qualité ou de tout autre aspect. allPark® n'assume aucune responsabilité vis-à-vis des éléments de tierce partie.

h) Des éléments d'informations système, touristiques, culturelles, locales ou commerciales peuvent apparaître. Ils font partie intégrante du concept et ne peuvent donner droit à aucune prétention de votre part.

i) L'utilisateur peut, à tout moment, clore son compte et obtenir le remboursement du solde éventuel, moyennant l'observation des présentes CG et des éventuels contrats en cours.

## 4.2. Votre Smartphone

a) L'application allPark® transmet diverses données dont la nature peut entraîner, selon le contrat souscrit, des frais supplémentaires auprès de votre opérateur téléphonique. Vous êtes, seul, garant de ces frais, et nous vous renvoyons aux dispositions correspondantes de votre opérateur.

b) allPark® ne garantit pas l'absence de problème lors de l'utilisation du système allPark® et des services, l'adéquation à vos besoins, la non interruption ou l'absence d'erreurs dans le fonctionnement dudit système, la mise à disposition continue des services, la correction de tout défaut du logiciel ou des services, la compatibilité des systèmes allPark® ou leur bon fonctionnement avec un logiciel, une application ou un service de tierce partie.

c) L'installation de l'application allPark® peut affecter la disponibilité, l'utilisation et la consommation de votre Smartphone.

d) Dans certaines circonstances, l'utilisation du système allPark® peut être une source de distraction et provoquer des situations dangereuses. Vous ne devez jamais manipuler votre smartphone ou un boîtier allPark® Clic® en conduisant. En utilisant les systèmes allPark®, Nous nous permettons d'insister sur le respect de toutes les règles légales, particulièrement celles relatives à la circulation routière.

## 4.3. Les boîtiers électroniques connectés allPark® Clic et allPark® MiniClic

a) L'adjonction facultative d'un boîtier connecté allPark® Clic® ou MiniClic® à l'application allPark® libère de l'utilisation continue du smartphone pour la mise en règle, en offrant des avantages complémentaires (facilité, rapidité, temps réel, ...).

b) Les coûts spécifiques de mise à disposition et d'utilisation des boîtiers allPark® Clic® sont conformes aux documents contractuels et aux Tarifs allPark® en annexe des présentes CG, dans leur version la plus récente ([www.allpark.ch](http://www.allpark.ch)).

c) La gamme de température permet l'utilisation des boîtiers allPark® Clic® entre -5°C et +50°C à l'intérieur du véhicule. allPark® décline toute garantie et responsabilité en dehors de ces limites.

d) Les boîtiers allPark® Clic® disposent actuellement de la technologie 4G. Ils demeureront utilisables uniquement durant le temps où ce service restera supporté par Swisscom.

e) Pour le surplus, allPark® vous renvoie au mode d'emploi du système, qui complète et fait partie intégrante des dispositions des présentes CG.

f) Vous devez annoncer sans délai le vol ou la perte d'un boîtier allPark® Clic à allPark® (InfoService ou [www.allpark.ch](http://www.allpark.ch)). Dès réception de l'annonce, allPark® procède au blocage du boîtier, afin de vous décharger des éventuelles conséquences. allPark® n'assume aucune responsabilité pour tout dommage éventuel.

g) Livraison : Les boîtiers connectés allPark® et tout le matériel accessoire annexe sont livrés par la poste dans le respect des délais annoncés lors de la commande.

h) Conditions de livraison : Les boîtiers connectés allPark® sont livrés conformément aux conditions choisies par le client.

i) Retours : Les retours sont pris en compte conformément aux dispositions légales.

j) Défauts : Tout défaut est signalé à l'InfoService allPark® dès sa constatation. Les retours se font par la Poste, dans un emballage adapté.

k) Garantie : Les boîtiers connectés allPark® sont garantis 2 ans à partir de leur date de livraison, et pour autant qu'ils soient en bon état et sans trace d'effraction.

## 4.4. Services du Centre de gestion allPark®, site web et paiements

### 4.4.1 Données

a) allPark® administre le Centre de gestion allPark®.

b) Concernant les stationnements, votre obligation de paiement débute au moment de la demande de stationnement.

c) Tout stationnement démarré est immédiatement exigible.

d) Le détail et le coût de chaque stationnement effectué est consultable par l'utilisateur dans l'historique du Menu de l'application allPark®.

e) allPark® établit les décomptes de stationnement d'après les relevés dont elle dispose. En cas de contestation, les relevés font foi dans la mesure où il ne ressort des investigations d'ordre technique aucun élément permettant de conclure à une erreur.

f) En cas d'erreur de sa part, allPark® corrige le décompte et rectifie la balance financière, sans frais pour l'utilisateur.

g) Vous êtes tenu de payer tous les produits et services commandés ou obtenus par le biais de l'application allPark®.

h) Lors d'un retard de paiement, allPark® est habilité à majorer chaque montant dû de l'intérêt moratoire légal et de frais administratifs objectifs.

i) allPark® peut fixer des limites de crédit et les modifier. Si vous atteignez cette limite, allPark® ne permet pas de stationner sans recharge préalable. Sans autre avis, le crédit minimal est de l'ordre de CHF 0.20 environ.

j) Tout compte allPark non utilisé se voit débité d'un montant de CHF 2.00/an, au titre des frais de bouclage et d'administration.

#### 4.4.2 Paiements

a) Sauf exception dûment agréée par allPark®, tous les paiements sont effectués par l'utilisateur avec l'un des systèmes disponibles sur l'application allPark®.

b) Passé l'échéance, tout montant éventuellement dû à allPark® vaut reconnaissance de dette au sens de l'art. 82 LP. En cas de blocage du compte pour justes motifs, les montants éventuellement dus continuent d'être exigibles.

c) Pour les frais de communication, et tout produit ou service obtenu contractuellement ou par le biais de l'application, allPark® peut prélever directement les montants dus sur le compte allPark® de l'utilisateur. Les dispositions relatives aux retards de paiement s'appliquent aussi lorsque allPark® assume l'encaissement de créances pour le compte de tiers.

d) Vous n'avez aucun droit de compenser les créances de allPark® avec d'éventuelles prétentions que vous pourriez avoir envers cette dernière et vous vous engagez à payer tous les frais et intérêts moratoires découlant d'un comportement fautif.

e) allPark® peut percevoir des frais administratifs pour des demandes spécifiques (relevés particuliers,

facturation, vol, etc.) ou en rapport avec le travail supplémentaire occasionné par le comportement fautif du client (blocage, déblocage, tentative d'utilisation frauduleuse de la carte SIM d'un boîtier, contestation abusive, informations erronées, négligence, etc.). Tous ces montants peuvent être prélevés par allPark® directement sur le compte de l'utilisateur.

f) Si les sommes dues ne sont ni payées, ni contestées par écrit avec indication de motifs plausibles, allPark® peut, sans autre avertissement, suspendre la fourniture de ses prestations et prendre toute mesure pour contenir l'augmentation du dommage.

g) Tous les frais et intérêts occasionnés à allPark® par un éventuel retard dans un paiement sont à votre charge.

h) En cas de difficultés présumées de recouvrement futur, allPark® peut exiger un paiement préalable ou la fourniture de sûretés. A défaut, allPark® est autorisée à appliquer les mêmes mesures qu'en cas de retard de paiement.

i) Le prix de chaque transaction est calculé conformément aux conditions applicables au moment du stationnement. Ces conditions sont notamment incluses dans les CG (voir Tarifs allPark® à la fin des présentes CG).

j) En cas de remplacement d'appareil, la date du contrat initial fait foi.

k) Les modifications de prix du système allPark® sont communiquées à l'avance, notamment dans les CG disponibles dans l'application allPark®. Lors d'une modification des CG, celles-ci sont proposées en priorité pour acceptation par l'utilisateur à la prochaine ouverture de l'application.

l) allPark® peut engager des poursuites pour toutes les sommes dues, en vertu des CG.

m) allPark® se réserve la possibilité de pouvoir pratiquer des conditions particulières pour certains de ses clients.

### 5. Protection des données

a) Lorsque vous utilisez l'application allPark®, et afin de pouvoir satisfaire à votre requête, des informations sont transmises à allPark®, notamment la localisation géographique de votre demande. En utilisant le système allPark®, vous reconnaissez et acceptez que allPark® collecte, conserve, traite et utilise ces informations pour fournir le service désiré et améliorer les fonctionnalités et la convivialité du système.

b) allPark® assure un traitement des données conforme à la législation en vigueur, en particulier la Loi Fédérale sur la Protection des Données (LPD). allPark® ne collecte, n'enregistre et ne traite que les données nécessaires à la fourniture de ses propres prestations, à l'établissement et au maintien de ses

relations avec la clientèle, les villes et les gestionnaires de parkings, à la sécurité de l'exploitation et de son infrastructure, ainsi qu'aux tâches liées à la facturation et aux développements.

c) Vous autorisez allPark® à se procurer des renseignements vous concernant dans le cadre de l'exécution des prestations allPark®, et à utiliser ces données pour développer des services allPark® complémentaires répondant à la demande, et fournir des informations/offres ciblées. Pour toutes les prestations fournies en collaboration avec des tiers, notamment les polices municipales et les gestionnaires ou propriétaires de parkings, allPark® transmet des données vous concernant seulement dans la mesure où elles sont nécessaires à la fourniture et au contrôle du stationnement (Numéro d'immatriculation, heure d'arrivée, heure maximale autorisée, zone de stationnement).

d) allPark® prend des mesures pour empêcher tout accès non autorisé à son réseau par des tiers. Une protection absolue contre les intrusions ou les démarches illicites ne pouvant être garantie, allPark® décline toute responsabilité concernant les éventuelles conséquences liées à de tels événements, telles que le vol de données ou l'indisponibilité temporaire du système.

## 6. Conformité de l'utilisation et propriété intellectuelle

a) Vous êtes informés que l'ensemble du système allPark® est protégé par les droits découlant de la propriété intellectuelle.

b) Vous vous engagez à ne pas y contrevenir et à faire respecter ces droits. Toutes suites juridiques sont réservées.

c) En aucun cas un boîtier allPark®Clic ne doit être ouvert, sous peine de mise hors service et de rupture de garantie.

d) Les cartes SIM fournies avec les boîtiers Clic restent la propriété de allPark®, qui en demeure l'abonné. Vous déclarez ne jamais les retirer pour tenter de les utiliser dans un autre environnement. A défaut, tous les éventuels frais inhérents et leurs conséquences seront facturés, et les suites juridiques sont réservées.

e) Vous n'êtes pas autorisés à copier, décompiler, procéder à l'ingénierie inverse, tenter de désassembler, de dériver du code source, de déchiffrer, de modifier ou de créer des produits dérivés de tout ou partie des logiciels allPark®.

f) Il vous est interdit de republier, de retransmettre et de reproduire toute image obtenue dans le cadre de l'application allPark® sans autorisation préalable écrite.

g) Vous êtes seul responsable de l'utilisation conforme du système allPark®.

h) Si, à la suite d'une manipulation non conforme, votre système perturbe ou endommage les installations allPark®, ou celles de tiers, allPark® peut mettre un terme à la fourniture de ses prestations sans préavis, et exiger des frais pour tout dommage.

i) Si l'utilisation abusive ou illicite du système allPark® fait l'objet de soupçons, allPark® peut suspendre la fourniture de ses prestations et résilier le contrat avec effet immédiat. Selon le cas, allPark® peut exiger le versement de dommages et intérêts.

## 7. Limitation de l'utilisation

a) allPark® met tout en œuvre pour assurer une disponibilité élevée de ses systèmes.

b) L'application allPark® fait appel à des technologies récentes et innovantes, fournies par divers prestataires. De ce fait, le système peut parfois être sujet à des dysfonctionnements momentanés, indépendants de allPark® (dérangement de réseaux, capacités limitées de transmission d'informations, problèmes de géolocalisation, etc.).

c) allPark® assure l'entretien de son réseau. Les éventuels dérangements sont à signaler sur la hotline « INFOSERVICE » et allPark® supprime ceux qui relèvent de sa sphère d'influence dans les plus brefs délais.

d) allPark® peut réaliser à tout moment des travaux d'entretien susceptibles d'interrompre l'exploitation de tout ou partie de son réseau.

e) allPark® peut limiter, suspendre, supprimer ou désactiver l'accès à certains services à tout moment, sans préavis ni responsabilités.

f) Si vous n'utilisez plus le système allPark®, nous vous invitons à supprimer l'application de votre Smartphone et, le cas échéant, à demander le remboursement de votre compte.

## 8. Exclusion de responsabilité

a) Vous reconnaissez et acceptez expressément que l'utilisation du système allPark® le soit à vos risques. Vous assumez l'intégralité du risque relatif à la qualité, aux performances, à l'exactitude et au maniement du système.

b) Les services allPark® vous sont fournis « tels quels » et « selon disponibilité », sans garantie d'aucune sorte.

c) Lors de chaque stationnement, vous êtes tenu d'observer la signalisation routière existante, ainsi que la bonne conformité de l'ensemble des données fournies par le système allPark®.

d) Ni allPark®, ni ses fournisseurs de contenus ne garantissent la disponibilité, l'exactitude, l'intégrité, la fiabilité des données de localisation ou de toute autre donnée affichée. Vous acceptez que les résultats offerts puissent momentanément ne pas correspondre en raison de facteurs externes et renoncez à toute réclamation pécuniaire. La hotline « INFOSERVICE » de allPark® se tient volontiers à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires (heures de bureau).

e) En cas de non-concordance entre les informations fournies par le système avec celles présentes sur le parking, c'est la signalisation publique officielle sur la voie publique qui prime. allPark® n'assume aucune responsabilité dans ce domaine.

f) Vous êtes tenu de vous informer et de respecter les interdictions ou limitations éventuelles concernant l'utilisation du système allPark® (p.ex. modification de la circulation routière, signalisation provisoire, etc.).

g) allPark® n'est en aucun cas responsable de tout dommage accidentel, spécial, direct, indirect ou consécutif, y compris mais de façon non limitative, les dommages résultants de contravention, de manque à gagner, de corruption ou de pertes de données, d'échec de transmission ou de réception de données, d'interruption des activités ou tout autre dommage ou perte résultant de l'utilisation ou de votre inaptitude à utiliser le système allPark®. Il en va de même en cas de force majeure, telles que des restrictions officielles imprévues, la mise hors service d'une technologie tierce nécessaire, des pannes de courant ou de réseau, la propagation d'un virus, l'accident, les catastrophes naturelles, les tensions internationales, un état de guerre, etc.

h) allPark® ne répond pas des dommages causés par une négligence, même légère. Dans tous les cas, la responsabilité totale de allPark® envers vous au titre de dommages ne pourra excéder le montant du stationnement en cause ou celui de l'éventuelle contravention qui en a découlé, cela pour autant que l'unique responsabilité d'allPark® soit établie.

i) Aucune information ou aucun conseil communiqué verbalement ou par écrit par allPark® ou par l'un de ses représentants autorisés ne saurait constituer une garantie.

## 9. Résiliation

a) Les présentes dispositions demeurent valides jusqu'à la clôture de votre compte allPark®.

b) La clôture du compte allPark peut être demandée en tout temps par son détenteur. Dans ce cas, l'utilisateur a droit au remboursement intégral du solde.

c) Vos droits cessent d'être effectifs sans notification s'il apparaît que vous ne vous conformez pas aux CG.

## 10. Transfert

a) allPark® peut, sans information ni autorisation préalable du client, céder les droits et obligations découlant de la relation contractuelle à une société tierce.

## 11. Recommandations et dispositions finales

a) allPark® se réserve le droit de modifier en tout temps ses services, ses prix et les présentes CG.

b) En cas de traduction des présentes CG et de contradiction entre la version française et une autre version, c'est la version française qui prévaut.

c) Au cas où un différend se ferait jour suite à un point oublié ou obscur, la solution sera recherchée dans l'esprit et le respect des présentes CG, sur la base des principes de la bonne foi, de mesure et de proportionnalité.

d) Les présentes CG sont soumises au droit Suisse.

e) En cas de litige, le For est à Monthey, en Valais.

## 12. Tarifs allPark®

a) L'utilisation de l'application et la création de comptes sont gratuites (CHF 2.- sont offerts lors du chargement de l'app.).

b) La première minute de stationnement est gratuite.

c) Un stationnement en période gratuite est gratuit.

d) Le prix du stationnement est calculé à la minute, et identique au tarif du parcomètre.

e) Les alertes/SMS sont facturés dès la 4<sup>e</sup> minute de stationnement.

f) Coût système : app allPark : CHF 0.00. Clic : CHF 0.25.

g) Options alertes/SMS : app allPark® : Forfait CHF 0.25. MiniClic : premier SMS offert puis forfait global CHF 0.20.

h) Rechargement en cash, par LSV/DD, par virement bancaire/postal : 0.5%, arrondi à CHF 0.10.

i) Rechargement par VISA, MASTER CARD, TWINT, Apple Pay, Google Pay (etc.) : 2%, arrondi à CHF 0.10.

j) Dès 3 demandes simultanées de stationnement sans confirmation : taxe de CHF 0.10 par essai suivant.

k) Tous les montants sont arrondis à CHF 0.10 sup. et les prix sont TVA comprise.

l) MiniClic : frais télécommunications : CHF 24.-/an. La première année est comprise dans le prix de vente de l'appareil.

Monthey, Août 2024